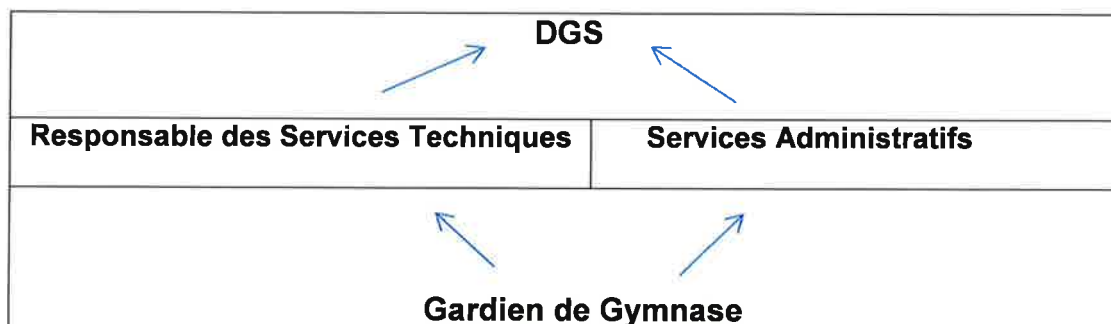


FICHE DE POSTE

GARDIEN DE GYMNASSE

Collaborateur Direct du Responsable des Services techniques, sous l'autorité du Directeur Général des services (DGS),
Gardiennage et entretien courant du Gymnase.

RELATIONS HIERARCHIQUES :



LIAISONS FONCTIONNELLES :

en interne :

Relations directes avec le Responsable des Services Techniques et le DGS, l' élu délégué au patrimoine, l' élu délégué aux sports,
Relations courantes avec les services techniques (9 agents), le service entretien (5 agents) notamment les agents en charge du nettoyage, relations de second degré avec les services administratifs (4 agents).

en externe :

Relations avec les associations sportives, les établissements scolaires, le public.

LES MISSIONS :

Surveillance des installations du gymnase

Contrôle de fonctionnement du système d'accès par badge, surveillance du fonctionnement des équipements sportifs, contrôle de la fermeture du bâtiment, de l'extinction des lumières, en fin de journée, activer les alarmes.

Informar la direction des services techniques des dysfonctionnements importants, dans le cadre de rondes de surveillances.

Maintenance courante

-Entretien courant électricité et changement d'ampoules ou tubes néons défailants, selon habilitation,

-Veiller à la propreté des locaux et des abords et nettoyer de 1^{ère} intention si nécessaire, Nettoyage préventifs, et le cas échéant curatif, des évacuations eaux usées et eaux pluviales,

-Petits travaux de peinture

-Nettoyage des éventuels graffitis

-Entretien et entrée/sortie des bacs de collectes d'ordures ménagères du gymnase

Contrôle de bon fonctionnement du chauffage

-Tontes hebdomadaires, ramassage, roulage, désherbage, allées, poteaux et arbres,

Ramassage journalier des détritux et des feuilles aux abords Gymnase

-Réparation éventuelle du grillage,

Préparation du matériel nécessaire aux activités scolaires sur le Gymnase

Assurer l'affichage des consignes aux utilisateurs de l'équipement sportif

Surveillance des abords du Gymnase

-Dans le cadre de rondes de surveillances : contrôle de l'intégrité des clôtures et accès au bâtiment.

-Informar la Direction des services techniques des dysfonctionnements importants afin de permettre une intervention rapide.

Logistique du matériel du gymnase,

-Contribuer à la mise en place et au retrait des équipements amovibles du Gymnase en lien avec la direction des services techniques et l'adjoint chargé des relations publiques,

Rendre compte de son activité à sa hiérarchie.

EXIGENCES :

Expérience professionnelle

Expérience confirmée dans un poste similaire

Formation

CAP/BEP de l'enseignement technologique.

Connaissance des règles d'entretien d'un bâtiment

Connaissance des techniques de base d'entretien des systèmes (électrique, ventilation, climatisation) apprécié.

Connaissance des règles de sécurité dans les ERP

Maitrise des techniques d'entretien des espaces verts et de propreté de l'Espace Public

Permis B obligatoire. Permis Cariste apprécié.

Caractéristiques personnelles recherchées

Motivation

Sens du relationnel et de la diplomatie

Connaître les règles de sécurité sur l'espace public

Sens du service public et de la polyvalence

Faire preuve d'initiative et d'autonomie

Savoir anticiper son travail

Être organisé et rigoureux

Être réactif par rapport aux sollicitations de la hiérarchie

Conditions statutaires

35h - Recrutement dans les conditions prévues par le statut de la fonction publique territoriale, dans le cadre d'emploi des adjoints techniques ou le cas échéant, recrutement d'un agent non titulaire pour un an reconductible deux fois.

Rémunération

La rétribution se décompose ainsi,

Titulaire : rémunération statutaire, CNAS, régime indemnitaire.

Non-titulaire : rémunération par référence au grade d'adjoint technique et selon expérience.

Contraintes

Présence obligatoire lors des grandes manifestations organisées sur les sites (festivités évènements sportifs...).

Sollicitations ponctuelles en dehors des heures de service.

Congés durant les périodes scolaires, dont trois semaines durant les vacances d'été (juillet août).